

FICHE PROGRAMME

Parcours AS : Mettre à jour les compétences aides-soignantes en pharmacologie

Code : PAR AS Pharmacologie

Date de dernière mise à jour : 01/09/2021

Contexte

Le référentiel de formation au Diplôme d'État Aide-Soignant d'octobre 2005, intègre des compétences liées aux médicaments. Les Aides-Soignants formés avant cette date n'ont pas reçu les apports théoriques relatifs à la gestion médicamenteuse. Les organisations de travail amènent les AS, quelle que soit la date de son diplôme, à agir dans la gestion des médicaments.

Quelle est la limite de ces pratiques ? Leur responsabilité peut-elle être engagée en cas d'accident lié aux médicaments ?

Pour répondre à ces questionnements, la formation en lien avec la gestion médicamenteuse, permettra à chacun de monter en efficacité et légitimité, dans la limite des compétences aides-soignantes.

Public concerné : aides-Soignants diplômés.

Durée : 1 journée de 7 h – généralement 9h-17h

Pré-requis : Pas de pré-requis demandé

Objectifs pédagogiques de la formation

Intégrer la place de l'AS dans la gestion des médicaments.

Connaitre les limites de son champ de compétence en lien.

Mise à jour des connaissances, réajuster les pratiques.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques ;
- Analyse réflexive :
 - analyse de situation de soin, repérage des risques liés ;
 - Echanges interactifs et recherche personnelle ou par groupe de participants ;
 - Partages d'expériences et analyse des situations vécues par les participants ;
 - Exercices pratiques ;
 - Mise en situation professionnelle.
 -

Programme de formation

Matin : Présentations mutuelles des participants

Apports théoriques et règlementaires :

- Quelles pratiques ?
- Quelles limites ?
- Quelles responsabilités ?

Après-midi :

Analyses de pratiques

Co-construction de l'analyse des situations et des perspectives de progression.
Bilan de la formation et évaluation de la satisfaction des participants.

Modalités d'animation : présentiel

Méthodes utilisées :

- Interrogative
- Démonstrative

Validation de la formation

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Modalités d'évaluation et de mesure des acquis :

- Avant la formation : un questionnaire de positionnement est réalisé.
- Pendant la formation : évaluations « formatives » régulières.
- En fin de formation : une évaluation de la satisfaction « à chaud » via un questionnaire individuel et recueil des acquis.
- A « froid » : une mesure des impacts de l'action de la formation sera adressée à l'établissement.

Intervenant : Emilie BAZIN, IDE formatrice en Institut de Formation d'Aides-Soignants,

Coût :

inter : 200€/stagiaire/jour

intra : nous consulter.

Nombre préconisé de stagiaires : 12 participants

Lieu :

inter : sur le site de l'IFAS de Pont l'Abbé – 25 Rue Jean Lautrédou 29120 PONT L'ABBE

intra : au sein de votre établissement

Accès et accueil handicap

Si vous avez besoin d'un aménagement spécifique pour participer à cette formation, nous vous invitons à vous mettre en relation avec notre contact handicap au 02 98 56 04 01 pour étudier les moyens éventuels à mettre en place afin de garantir son accessibilité.

Des partenaires peuvent également vous accompagner :

- Ressources handicap formation Bretagne : 07 84 00 83 14
- AGEFIPH : 0800 111 009

Liens utiles :

- Notre règlement intérieur et nos conditions générales d'organisation
<https://hdpontlabbe.hstv.fr/institut-de-formation-des-aides-soignants-ifas/>